



Le 29 janvier 2026, à vingt heures quinze minutes en La Bigottière se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de BIGNON Véronica, Maire, convoqués le 21 janvier 2026.

Etaient présents : BIGNON Véronica, LOUVEAU Thierry, JOLY-CRÉTOIS Valérie, MAURIS Thierry, REY Laurent, LECOMTE Christine,

Absent (e) excusée : JUSTOME Catherine,

Absent excusé donnant pouvoir à Véronica BIGNON : GENDRY Sébastien,

Le secrétariat a été assuré par : JOLY-CRÉTOIS Valérie,

Selon l'article L2121-15 du CGCT, le conseil municipal a adjoint au secrétaire élu, une secrétaire auxiliaire en dehors de ses membres et qui ne participent pas aux délibérations : Catherine Le Roi, secrétaire de mairie

Le Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 03 avril a été approuvé à l'unanimité après une demande de précision

Délibération	Objet de la délibération	Vote
2026-01	Délibération donnant habilitation au Centre de Gestion pour le Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel	Délibération approuvée à l'unanimité
2026-02	Délibération pour le renouvellement d'une ligne de trésorerie	Délibération approuvée à l'unanimité
2026-03	Délibération pour des travaux d'électricité à l'école maternelle	Délibération reportée
2026-04	Délibération pour une proposition de Mabaguette après 12 mois de location	Proposition refusée à l'unanimité
2026-05	Fixation du prix pour des étiquettes de la liste électorale pour les candidats aux élections municipales	Délibération approuvée à l'unanimité

Le 30/01/2026,

La secrétaire de séance, Mme JOLY-CRÉTOIS Valérie et Mme Le Maire, Mme BIGNON Véronica